Résumé des nouvelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 21

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-176610

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nyon, ayant eu l'intention d'étendre dans son domaine la culture de la vigne, arrive un jour avec un de ses compatriotes, grand amateur de viniculture, et partant fort expert dans la matière. L'Altesse et son compagnon, suivis de quelques convives de la Bergerie, parcouraient les champs, lorsque tout-à-coup le grand vigneron se baisse, prend une pincée de terre et la porte sérieusement à sa bouche en s'abîmant dans une profonde méditation.

—Hé bien! lui dit le prince, que pensez-vous de ce terroir?

—Prince! répond avec enthousiasme l'illustre agronome, prince, *pur Médoc!!!*

Lamentations d'un plaideur ruiné.

Air : *Por la fita d'au quatorze.*

Bouna né, la companie!
Vu vo dere on petit mot;
Né pas din l'Académie
Que vo poeide apprindre tot.
Tzantâ pî kemin faut :
Dé tru amâ la tzekagne meine drei à l'épetau!

Vo me veide misérâblioz;
Ne l'é pas adi-z-éta,
Mâ lé on procès dau diablioz
Que mâ met din sti l'état.
Tzantâ pî, etc.

Y'avé on bi l'irotâdzo,
Onna vatse et dei modzons,
Et per dessus lou bagâdzo
Dou galé petits cayons.
Tzantâ pî, etc.

Suzon, la feille à Djean-Pierro
L'avê prau fam dé m'avâ,
Car y'été bi militère
Et tot bon por capora.
Tzantâ pî, etc.

Mâ l'ei avâ on passadzo
Qu'on vesin l'avai sur mé;
Çin gatâve l'iretadzo:
L'ai yé fé on bé procé;
Ah! tzantâ pî, etc.

Ye min su bin yu dei grises
Avoé liau comparuchons,
Liau mandats et liau remises
Et contrinterrogachons!
Ah! tzantâ pî, etc.

Avoé tite liau rubrique
Ye man prâ mé-z-animaux;
La Suzon m'a fé : bernique!
Et mé voeique à pi détsaux!
Ah! tzantâ pi, etc.

Vo que vo-z-ité dzouvene
Restade adi dzin dé bin;
N'allâ pas fère fortene
Por vo-z-appela cotien,
Et tzantâ pî kemin faut :
Dé tru amâ la tzekagna meine drei à l'épetau!

V. R.

La société artistique et littéraire de Lausanne a donné mercredi sa quatrième soirée, la dernière pour cette saison. Toutes les personnes qui, au commencement de l'hiver avaient encouragé ces recréations intéressantes ont voulu y assister, aussi la salle était-elle littéralement comble. Un tableau vivant, qui a fort bien réussi, représentant Nicolas de Flue à la diète de Stanz, des morceaux de musique bien exécutés, des scènes de Molière et de Casimir Delavigne jouées avec beaucoup d'entrain, et enfin une exposition scientifique ont agréablement soutenu l'attention d'un nombreux auditoire. Nous avons pu juger combien les soirées données par des amateurs font plaisir et nous ne doutons pas que ceux qui les ont organisées ne trouvent, l'hiver prochain, de nombreux encouragements pour les renouveler.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES.

Voici de curieux détails donnés par le *Courrier des Etats-Unis* sur la situation matérielle des Etats du Sud :

» La disette de toutes les choses nécessaires à la vie matérielle, voilà le plus grand danger des Etats séparés en ce moment. Les grains, la farine, la viande ont atteint des prix fabuleux; les vêtements sont à peine à la portée des familles aisées. Comme les séparatistes ne peuvent attendre de ressources que d'eux-mêmes et ne doivent pas compter sur des arrivages aléatoires de l'étranger, il leur faut prendre patience jusqu'aux prochaines récoltes du printemps, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai au moins, époque où la Géorgie, l'Alabama et les Carolines pourront leur fournir des céréales. Les bestiaux meurent dans les campagnes faute de fourrage, et les armées peuvent à peine entretenir leurs chevaux. Malgré cette situation, malgré les cris de la faim, les populations ne font entendre aucun murmure, se résignent à leur sort et paraissent plus déterminées que jamais à résister à l'invasion. Ceux qui souffrent le moins sont les soldats, puisque c'est pour eux qu'on a tout sacrifié.

» Un grand inconvénient pour le Sud, c'est la condition déplorable de ses chemins de fer. En Virginie, par exemple, les voies ferrées sont dans un tel état de dégradation que la vitesse des trains a été réduite à dix milles par heure. Souvent les rails sont brisés ou fendus et mis hors de service, et l'on manque de fer pour en poser de nouveaux. Sur quelques tronçons de ligne, on a dû employer des rails en bois, qui étaient écra-

sés après le passage d'un seul train. Il n'est pas jusqu'au matériel télégraphique que les confédérés n'aient de la peine à entretenir; les premiers arbres venus font l'office de poteaux, mais le fer manque souvent pour fabriquer de nouveaux fils. Le gouvernement confédéré ayant voulu établir une ligne télégraphique directe entre Mobile et Savannah, on n'a pu trouver d'abord assez de fer pour installer un fil. Il a fallu six mois pour y arriver. La grande difficulté a été de trouver du verre ou de la porcelaine pour isoler les fils. Il a fallu faire appel aux familles pour obtenir les matières désirées. Tout le fer du Sud en effet, les cloches, les colonnettes et les balustrades des maisons, tout a été remis au gouvernement pour en fondre des canons et des fusils. »

Pendant que l'opinion publique se préoccupe de l'attitude que la diplomatie va prendre pour mettre un terme aux massacres que depuis trois mois les généraux du czar font en Pologne, le mouvement patriotique suit une marche toujours croissante. Les régiments russes, harcelés sur tous les points, sont tenus en échec, et on annonce une mise sur pied de guerre de toute l'armée en Russie.

Le comité révolutionnaire annonce que l'insurrection ne déposera pas les armes avant d'avoir obtenu l'indépendance de la Pologne. Il défend aux Polonais de payer les impôts russes, et ordonne à tous ceux qui servent dans l'armée russe de passer dans les rangs des insurgés. Dimanche dernier a eu lieu un combat sanglant à Nakiel, près de Sompolno, dans le palatinat de Kalisch. Deux mille Russes y ont attaqué un détachement de 700 Polonais, dont 200 paysans. Les Russes ont été repoussés avec perte ; ils ont ramené trente voitures de blessés. Les fantassins polonais ont dispersé à la baïonnette deux compagnies russes. C'est le chef militaire Seyfried, du grand-duché de Posen, qui commandait les insurgés dans cette affaire.

On parle beaucoup, depuis quelques jours, d'un voyage que le sultan se propose de faire en France et en Angleterre vers la fin du printemps. Ce serait la première fois, depuis que l'empire ottoman existe, qu'un commandeur des fidèles aurait commencé à affronter le contact des chrétiens.

L'Angleterre vient de donner à l'Europe un bel exemple de dévouement et de bienfaisance publique. Depuis le commencement de la crise cotonnière, ce pays a consacré plus de soixante-deux millions au soulagement des ouvriers sans travail. Sur cette somme, trente-huit millions environ sont le résultat de la charité privée, le surplus provient de taxes locales, volontairement portées à un chiffre énorme, et de dons en nature de diverses sortes.

Un monument doit être élevé sur la place où Jean Huss a été brûlé à Constance, le 6 juillet 1415. Il portera sur une de ses faces l'indication du jour du supplice de ce martyr ; sur une autre face on lira le nom et la date de la mort de Jérôme de Prague, son disciple, livré aux flammes comme lui.

Huss naquit en Bohême de parents pauvres, entra dans l'état ecclésiastique, devint, en 1409, recteur de l'université de Prague et fut choisi pour confesseur par la reine de Bohême. Ayant eu connaissance des doctrines d'un réformateur anglais, il les embrassa avec chaleur, rejeta l'autorité du pape, attaqua les vices du clergé catholique et se fit de nombreux partisans. Déféré aux tribunaux pour ses écrits, il fut excomunié par le pape Alexandre V, et en appela au concile de Constance, auquel il se rendit en 1414, muni d'un sauf-conduit de l'empereur. Déclaré hérétique par cette assemblée et ayant refusé de se rétracter, il fut condamné au bûcher.

Une nouvelle société suisse est en voie de formation ; elle réunirait, sous le nom d'*Alpenclub*, les touristes émérites ; elle aurait pour mission de faire connaître nos montagnes, glaciers, etc., au moyen de publications, de panoramas et de cartes, de faciliter les excursions. Une société de ce genre existe déjà en Angleterre. Une réunion des promoteurs de la nouvelle association est convoquée pour le 19 courant à Olten. Tout habitant de la Suisse qui s'engage à concourir d'une manière quelconque au but développé dans les statuts peut devenir membre ordinaire de la société.

La fête du lundi de Pâques, à Berne, a parfaitement réussi et avait attiré dans cette ville une foule considérable. La ville de Soleure avait fourni une excellente musique vêtue à la façon du dix-huitième siècle, portant perruques et cadenettes ; Bâle, des tambours en corsage rouge et à la jupe blanche, dont le major lançait sa canne à la hauteur des toits. Les groupes figurant dans le cortége présentaient des allusions satiriques à certains faits de l'administration fédérale et cantonale et même communale. D'autres groupes dAnglais et des touristes à la mise grotesque, des échantillons de tireurs de tous les âges, une charmante cavalerie lilliputienne complétaient cet ensemble. Cette récréation était accompagnée d'une collecte au profit des asiles d'aveugles et de sourds-muets du canton.

Pensée.

Il y a dans le cœur humain deux sentiments exclusifs, nés à la même heure, qui se balancent, qui l'emportent tour à tour l'un sur l'autre ; l'un est l'orgueil, la révolte ; l'autre l'humiliation tendre, l'abaissement, qui est une figure de la religion. Quand le malheur a vaincu, c'est au dernier de ces deux sentiments exclusifs, à l'humiliation à prévaloir ; il arrive doucement, nous caresse, nous prie, nous relève, s'insinue en nous, et du désespoir même tire sinon la consolation, du moins son équivalent divin, *la résignation*.

Pour la rédaction : H. Renou. L. Monnet.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.